

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023/09

Nombre de Conseillers

En exercice : **11**

Présents : 11

Votants : 11

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

Le VINGT-ET-UN MARS

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 07/03/2023

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, DEHAVANNE Carole, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, Yannick FRANCOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : Néant

Secrétaire : Hervé ALIX

Délibération publiée le 28/03/2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat de l'exercice 2022 du budget communal de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement :	+ 273 740,19 €
Excédent d'investissement =	+ 80 967,41 €
Reste à réaliser reporté :	93 336,76 € en dépenses 69 742 € en recettes

Affectation

Au c/001 en recettes d'investissement pour :	80 967,41€
Au c/002 en recette de fonctionnement pour :	273 740,19 €
Au c/1068 en recettes d'investissement pour :	0 €

Fait à JARNOSSE, le 21 mars 2023

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Hervé ALIX

